

DE THEUX

CONSEIL COMMUNAL DU 4 AVRIL 2011

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

1. Compte communal de l'exercice 2010 – Arrêt.

Le Conseil communal arrête le compte communal pour l'exercice 2010 se clôturant par un résultat budgétaire positif à l'ordinaire de 2 451 153,51 et nul à l'extraordinaire.

Le fonds de réserve ordinaire est de 718 268,14 € et le fonds de réserve extraordinaire de 128 007,52 €

2. Modification budgétaire communale 1/2011 – Approbation.

Le Conseil communal approuve la modification budgétaire 1/2011 :

Recettes ordinaires	14 192 059,28
Dépenses ordinaires	13 596 951,34
Boni	595 107,94

Recettes extraordinaires	12 518 034,00
Dépenses extraordinaires	12 518 034,00

3. Remboursement des communications GSM pour les membres du Collège - Adaptation – Approbation.

Le Conseil communal décide d'accorder à Monsieur Gavage, Echevin des travaux, le remboursement des communications GSM jusqu'à 150,00 € par mois.

4. ASBL Theux action laïque - Contrôle de l'utilisation de la subvention de l'exercice 2010 / Octroi d'une subvention pour l'exercice 2011 – Approbation.

Le Conseil communal approuve l'octroi d'une subvention de 2 500,00 € à la Maison de la laïcité de Theux afin de couvrir les frais de fonctionnement en général et en référence avec ses statuts.

5. ASBL Centre Culturel de Theux - Compte de l'exercice 2010 - Avis / Subvention pour l'exercice 2011 - Approbation.

Le Conseil communal décide d'indexer la subvention accordée au Centre culturel et de porter le montant de 21 280,00 € à 22 582,50 € pour l'exercice 2011.

6. Centre Hospitalier Peltzer - La Tourelle - Financement des investissements pour l'exercice 2011 - Caution solidaire - Approbation.

Le Conseil communal se porte caution solidaire pour un montant de 275 184,00 € pour le financement des investissements pour l'exercice 2011.

7. Parcelles cadastrées Theux, 1ière division, section C n° 51d et 51e en lieu-dit 'En Rocheux' - Avenant au bail emphytéotique à l'ASBL Ardenne et Gaume – Approbation.

Attendu que le bail emphytéotique relatif aux parcelles de la Réserve naturelle du Rocheux vient à échéance en février 2012 et considérant les délais nécessaires au renouvellement de l'agrément en réserve, le Conseil communal décide de le prolonger, par un avenant au bail, au profit de l'ASBL Ardenne et Gaume, pour une durée de 27 ans.

8. Bâtiments scolaires - Programme Prioritaire des travaux - Ecole communale de Juslenville - Réfection du dallage et du mur de soutènement de la cour de récréation - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges concernant la réfection du dallage et du mur de soutènement de la cour de récréation de l'école communale de Juslenville.

- 9. Service des eaux - Entretien divers - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.**
Dans le cadre de l'entretien du réseau de distribution d'eau, il y a lieu d'ouvrir un crédit budgétaire afin de passer des marchés de travaux et/ou fournitures et/ou services pour exécuter ces travaux d'entretien.
- 10. Service des eaux - Extensions particuliers - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.**
Le Conseil communal approuve le mode de passation des marchés et la fixation d'un crédit budgétaire.
- 11. Matériel roulant - Acquisition d'un camion tribenne neuf - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.**
Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges destiné à l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse.
- 12. Adaptation du plan quinquennal d'achat subsidié pour le Service Incendie - Approbation.**
Le Conseil communal approuve la modification du plan quinquennal d'achat subsidié pour le Service Incendie, afin d'adapter les demandes en matériel aux nouvelles exigences de terrain.
- 13. Matériel roulant - Réparation du tractopelle - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation**
Le Conseil communal engage un crédit destiné à procéder à la réparation de la tractopelle.
- 14. PCDR - Développement rural - Rapport annuel 2010 - Ratification.**
Le Conseil communal prend acte et ratifie la décision du Collège communal du 18 mars 2011 approuvant le rapport annuel 2010 sur le développement rural.